

RÉFLEXION

L'État national entre

Il peut paraître, a priori, quelque peu désuet d'évoquer, aujourd'hui, la question de l'Etat national, dans une Histoire immédiate surdimensionnée par une mondialisation économique et militaire apparemment imparable.

Et pourtant, par quelque bout que l'on prenne les événements qui bouculent, en ce moment, le système de l'Ordre et de l'Autorité prévalant dans le monde arabe, tout renvoie à elle et tout la place au cœur de l'actualité de sociétés déboussolées qui souffrent de l'inachèvement ou, pire, de l'inexistence d'un Etat national qui les aurait sauvées du désastre qu'elles subissent si celui-ci avait été conduit au bout de son processus par des régimes en phase avec les aspirations de leurs peuples. Les mouvements de réforme, engagés ici et là, au Machrek et au Maghreb, invariablement parés de vertus passant pour être démocratiques, dans certains cas, imposées de l'extérieur, éclairent davantage sur la pertinence et la justesse des termes avec lesquels cette question interpelle aussi bien les forces sociales que le large spectre des élites intellectuelles et politiques agissant sur la scène arabe.

Contemporaine de la Renaissance européenne et des idées modernes, la question de l'Etat national s'est posée, de différentes manières, au sortir de la période féodale. L'Etat-Nation que la bourgeoisie fit émerger en Grande-Bretagne et en France, au lendemain de la Révolution de Cromwell de 1660 et de la Révolution française de 1789 servit de porte-étendard au réveil des nationalismes européens opposés à l'Empire austro-hongrois et pressés de reconquérir leur identité et de former des Etats en adéquation avec leurs idéaux de

Sans vouloir jouer sur les peurs et apporter de l'eau au moulin de ceux qui les agitent pour perdurer, n'oublions pas, et l'Histoire récente ne cesse de nous le rappeler, que le peuple peut être amené à se tromper dans ses choix, tout comme les élites peuvent, délibérément, tromper le peuple.

liberté et de fidélité aux valeurs ancestrales, après le retentissant échec de la Commune.

Le mouvement fut suivi, sous la même égide, par la réalisation tardive de l'Unité nationale allemande et de l'Unité nationale italienne, opérées, à marches forcées, successivement par le chancelier prussien Bismarck pour l'Allemagne et par le roi Victor Emmanuel II, Cavour et Garibaldi pour l'Italie, ce qui entraîna l'Europe dans une série de guerres mondiales impliquant d'autres nouveaux-venus, à la recherche de l'expansion, le Japon modernisé par le Meiji et les Etats-Unis, la nouvelle puissance montante du Nouveau Monde, un melting-pot multiculturel et multinational créé par les hobeaux vaincus par les Révolutions du Vieux Continent.

Seules la Russie pré-capitaliste et la Chine dominée par le mode de production asiatique, un mélange de féodalisme et de communautarisme primitif, y firent exception, les deux ayant opté, à quelques variantes près, pour le communisme, l'antithèse du nationalisme, à la suite de la victoire du bolchevisme sur le gouvernement bourgeois de Kerensky et de celle du maoïsme sur le gouvernement «nationaliste» de Tchong-Kai-Tchek, l'avatar de la révolution bourgeoise de Sun-Yat-Sen, étouffée dans l'œuf en 1911.

Au Machrek et au Maghreb où le pouvoir était tribal, la maturation de l'idée de l'Etat national attendit, pour émerger, d'être mis à l'épreuve de la colonisation.

Le premier pays du Maghreb à l'avoir utilisé fut l'Algérie qui, dès 1830, proclama sous la direction de l'émir Abdelkader, l'Etat algérien moderne dont la France dut reconnaître la souveraineté, sur les deux tiers du territoire, dans le Traité de la Tafna, signé par un maréchal Bugeaud défait.

Pour la première fois surgissait, sur une terre algérienne, un embryon d'Etat national dirigé par une noblesse d'épée et de foi et inspiré de la volonté de défendre l'unité du peuple et l'intégrité du territoire dans un esprit de préservation et de consolidation des fondements d'un vivre-ensemble dont l'un des plus fédérateurs était un Islam de tolérance et de progrès diffusé par des universités rayonnant au-delà des frontières. Rien à voir avec l'Etat dit de la Régence érigé au XV^e siècle par Kheïreddine Barberousse, un Etat féodal assis sur l'agriculture extensive, les grands domaines d'élevage équin et la course et tenu, d'une main de fer, par l'odjak et les janissaires turcs, aux effectifs régulièrement renouvelés par Constantinople. Sans être une implantation de peuplement, au sens strict du terme, la présence ottomane n'en revêtit pas moins les formes d'une domination coloniale exercée par une classe dirigeante formée de beys, de bachaghas et d'aghas, les piliers d'une administration de percepteurs qui opprima le peuple algérien selon les règles classiques de l'exploitation de l'homme par l'homme ; des rapports

sociaux, magnifiquement illustrés par Bachir Hadj Ali, dans sa conférence de 1964, sur la musique algérienne, par le fameux dialogue qu'il avait transcrit, dans une saynète fabuleuse d'expression, entre le bendir bruyant et arrogant campant le caïd et la flûte frêle et chevrotante représentant le khammas, le premier criant «med ! med !», «donne ! donne !» et la seconde répondant «mnine ? mnine ?», «d'où ? d'où ?».

Cette situation perdura et s'aggrava lorsque cet appendice de la Sublime Porte devenu puissant et auto-centré, s'emancipa de la tutelle de cette dernière et mena le pays à sa guise jusqu'à la bataille fatale de Navarin, où il perdit toute sa flotte.

La suite, on la connaît... L'invasion déclenchée par Charles X, la fuite du dey et l'abandon, sans combat, de l'Algérie à ses envahisseurs, exception faite de l'héroïque résistance conduite, en 1847, sur les remparts de Constantine, par Ahmed Bey, Belabdjouï et Benaïssa contre Darnémont, Perregaux, Lamoricière, Rohault de Fleury et St Arnaud, des généraux aguerris, connus sur les plus grands champs de bataille napoléoniens d'Europe. Loin d'être mise entre parenthèses par la défaite de l'émir Abdelkader et son exil au château d'Amboise puis à Damas, la question nationale fut reprise en main autant par les insurrections — des jacqueries géographiquement limitées et sans lendemain — que par les partis — la traduction moderne de la Résistance nationale — aux-



Photos : DF.

quels succéda le mouvement indépendantiste révolutionnaire incarné par le tandem FLN-ALN qui mit un terme, par les armes, à l'occupation du pays le 5 juillet 1962.

A cette date, c'est tout naturellement que l'Etat algérien prit, officiellement, la succession, non pas de l'Administration coloniale ou de l'Etat ottoman malgré la communauté de religion que celui-ci avait entretenue avec le peuple algérien qu'il avait protégé des convoitises étrangères, cinq siècles durant, jusqu'à la déconfiture de Sidi Fredj, mais bel et bien de l'Etat de l'émir Abdelkader dont la doctrine constitutionnaliste algérienne avait dit qu'il ré-émergerait d'une éclipse de 132 ans. C'est tout dire. Et de ce fait, il n'y eut aucune passation de pouvoirs avec quelque autorité que ce soit. L'Etat algérien n'hérita pas sa souveraineté, directement, du Gouvernement Oprovisoire prévu par les Accords d'Evian et installé à Rocher-Noir (Boumerdès) sous la présidence de Abderrahmane Farès, une personnalité «neutre», accompagné par Chawki Mostefaï et Belaïd Abdeslam, les représentants du FLN, mais la tint du GPRA et du CNRA, les organes exécutif et législatif de la Révolution algérienne, dépositaires de la légitimité populaire et de la souveraineté nationale, organes représentés par Benyoucef Benkhedda qui fit son entrée, à Alger, à la proclamation des résultats du référendum sur l'autodétermination du 1^{er} juillet 1962, malgré la crise fratricide de cet été-là.

Et quoi qu'on dise des conditions aléatoires et très discutables de la

Les chantiers de l'Algérie nouvelle sont parfaitement identifiés. Il s'est publié tellement d'études, d'ouvrages, de contributions, de débats, à ce sujet, que les écueils qui obstruent la voie ne sont plus un mystère pour personne.

restauration de l'Etat algérien, non exemptes de graves fautes politiques qui en pervertirent le processus de refondation, il n'en demeure pas moins que c'est l'Etat national et nulle autre entité institutionnelle qui fut, alors, installé à Alger.

Le rapatriement de Syrie de la dépouille de l'Emir, décidé après le redressement du 19 juin 1965, par le président Houari Boumediène, habitué par le credo d'un Etat qui survit aux événements et aux hommes, fut, de ce point de vue, un geste très parlant, doctrinalement confirmé, en 1976, par la Charte d'Alger qui rappela les références civilisationnelles et culturelles du peuple algérien, expressément hissé, pour la première fois, dans les textes fondateurs, au rang de Nation.

Rédha Malek avait parfaitement raison de dire que la Délégation algérienne aux négociations d'Evian fut intraitable sur les questions de

l'unité du peuple, de l'intégrité du territoire et de l'identité de l'interlocuteur des autorités coloniales — en l'occurrence, le FLN, à l'exclusion du MNA messaliste et de toutes autres parties usurpatrices — et ne transigea sur aucune d'entre elles parce qu'elles renvoyaient à l'idée intransmissible de l'Etat national totalement indépendant, contrairement à ce qui se passa avec le Maroc et la Tunisie lorsque Mendès-France imposa au roi Mohammed V, aux

Et le peuple algérien en sait quelque chose, lui qui avait accepté, à son corps défendant, quand le pays fit faillite dans les années 90, de passer sous les fourches caudines d'un FMI carnivore, ce même FMI qui vient, aujourd'hui, le caresser dans le sens du poil, en demandant à son gouvernement de contribuer au financement de ses déficits.

négociations d'Aix-les-Bains, la présence d'El Glaoui, le sultan imposeur et aux négociations avec le Destour tunisien de Habib Bourguiba, celle des représentants du Bey Lamine et d'autres factions tunisiennes ; négociations au cours desquelles le gouvernement français ne concéda que l'autonomie interne. La raison en est, tout simplement, qu'au Maroc et, dans une moindre mesure, en Tunisie, l'Etat national n'existait pas encore. Il était resté féodal, un conglomerat de tribus et de forces hétérogènes prêtant allégeance, selon les intérêts du moment, au Makhzen ou au Beylick.

Au Machrek et dans la péninsule arabique qui présentaient la même configuration tribale du pouvoir, le seul pays, là aussi, qui fit cavalier

seul fut l'Egypte où la question nationale fut, très tôt, posée, par l'Etat de Mehemet Ali, l'émanation de la bourgeoisie capitaliste égyptienne, dont l'avènement fut hâté par l'arrivée de Bonaparte au pied des Pyramides.

Plus généralement, la naissance du Mouvement national au Machrek qui correspondit à la chute de l'Empire ottoman dépecé et démembré entre protectorats anglais et protectorats français ne put saisir, pour des raisons plus subjectives qu'objectives, l'opportunité de faire la jonction avec les luttes des peuples du Maghreb.

L'Egypte comme la Syrie et, plus tard, le nassérisme et le baâthisme, tenaient le Maghreb pour une contrée arriérée et inculte, écartée d'office du mouvement d'émancipation déclenché par Orabi et Zaghoul. A peine si le second avait toléré l'exil de l'émir Abdelkader à Damas où il sauva les chrétiens d'un

Par Badr'Eddine Mili

massacre annoncé et si le premier avait accueilli, sans grande effusion, Abdelkrim El Khebbati, le leader de la résistance du Rif marocain contre la colonisation espagnole.

Réminiscences de la conquête de l'Egypte par Ashnaq, le roi berbère et des vieux contentieux fatimides, ces réticences vis-à-vis du Maghreb ne s'estompèrent que dans les années 50 et encore, uniquement, pour céder le pas à des tentatives d'instaurer un tutorat sur les mouvements indépendantistes maghrébins avec un accent plus prononcé, s'agissant de la Révolution algérienne dont la Délégation extérieure emmenée par le triumvirat Ben Bella-Khider-Aït Ahmed, eut à subir les nuisances, à coups de manipulations et de velléités de domestication.

Houari Boumediène, jeune étudiant à El Azhar, eut tout le loisir d'en mesurer la suffisance et la condescendance, un enseignement qui guida maintes décisions et initiatives qu'il eut à prendre, plus tard, une fois à la tête de l'Etat algérien.

Nul n'ignore que, devant cet état de fait et aussi à cause de facteurs historiques indépendants de la volonté des uns et des autres, la sphère géographique d'élection où

prospérèrent les mouvements indépendantistes maghrébins fut l'Europe, spécialement la Suisse, l'Allemagne, les pays scandinaves et la France où furent créés et où siégèrent l'Etoile nord-africaine, l'AEMNA (l'Association des étudiants musulmans nord-africains) et où travaillèrent, étudièrent et séjournèrent leurs principaux leaders Messali, Radjef, Inal, Bourguiba, Belafredj et bien d'autres.

Toutes les professions de foi et les grandes actions dont la Révolution algérienne puis, à l'indépendance, l'Etat algérien, ont eu à soutenir, eurent pour, entre autres, mobiles, celui de réhabiliter le Maghreb face au Machrek — en fait l'Egypte et la Syrie — à commencer par la Conférence de Tanger de 1958 qui, forte de la communauté de destin forgée le 20 août 1955 dans le Nord-Constantinois et à Oued Zem et ensuite à Sakiet Sidi Youcef, se fixa pour objectif prioritaire post-indépendance, l'édification du Grand Maghreb uni, déjà enraciné dans l'Histoire, à travers l'épopée des Mourabite et des Mouahidine, les empires les plus civilisés et les plus brillants que le Maghreb central ait connus.

L'Etat national algérien, puissamment installé dans les années 70, à la tête du mouvement des pays non-alignés, avec une stature internationale affirmée, réussit, même, là où beaucoup d'Etats arabes faillirent.

Sous l'impulsion de sa direction, il déplaça l'axe du nationalisme arabe et le domicilia au Maghreb, à la faveur de la Guerre d'Octobre, puis des Accords de Camp David, de la création du Front de la résistance et de la fermeté, de la proclamation de l'Etat palestinien à Alger et du déplacement du siège de la Ligue arabe à Tunis sous la responsabilité de Chadly Klibi, une première dans les annales de ce club de raïs et de rois.